

## **Résumé du Procès-verbal de la 85<sup>ème</sup> assemblée générale du 01 mars 2009, 10h00, à l'Hôtel Olten à Olten.**

C'est à 10h00 précise que notre président, Antoine Leuenberger, a ouvert la 85<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire de notre club et a pu saluer les 36 membres et 6 amis présents. La convocation avait été envoyée à tous les membres dans les délais prescrits. Le procès-verbal de la 84<sup>ème</sup> AG du 02.03.08 a été accepté sans commentaire.

Dans son rapport d'activité, le président a évoqué les différentes activités du club, notamment les expositions de Fribourg, St-Gall, Lucerne, Bulle et l'Animalia de Lausanne, où à chaque fois une belle participation de Boules a été remarquée. Il y a eu d'autres points culminants dans notre vie du club, par exemple la traditionnelle rencontre germano-suisse de Klingenzell/TG, le pique-nique du club dans et autour de la maison forestière d'Oftringen/AG, le grand rassemblement du club à Wiedlisbach/BE, et la fête de St-Nicolas, qui a dû être déplacée de Birsfelden à Aarau. Les membres du « Groupe Romand » se sont retrouvés avec leurs chiens, une fois au printemps et une fois au début de l'hiver, pour des rencontres conviviales. Une délégation du comité a participé à la soirée de gala organisée à l'occasion du 125<sup>ème</sup> anniversaire de la SCS à Berne. Au cours de l'année écoulée, il y a eu également la mise en application des modifications du règlement d'élevage et de sélection concernant le contrôle de la luxation de la rotule. Conjointement avec d'autres clubs de race, nous avons écrit à la conseillère fédérale Leuthard, au sujet de la nouvelle ordonnance fédérale pour la protection des animaux, plus spécialement, concernant la définition de l'élevage professionnel. Le président informe aussi que la SCS a contracté une assurance de protection juridique, qui couvre gratuitement tous les clubs et leurs membres, dans des cas de dénonciations pénales ou de procédures administratives en rapport avec la détention de chiens.

En 2008, l'effectif de notre club est resté stable. Le 31.12.07, nous avons 285 membres. Au cours de l'année, nous avons eu 34 entrées, 18 démissions et 9 radiations pour non paiement de la cotisation. Malheureusement, nous avons aussi du déplorer le décès de 5 membres. Le 31.12.2008, notre club comptait donc 286 membres.

La responsable d'élevage, Mme Maria Leuenberger, présente son rapport annuel. En 2008, il y a eu 2 séances d'examens de sélection officielles. Au total, 9 mâles et 23 chiennes ont été reconnus aptes pour la reproduction. Au cours de l'année, 21 portées ont été enregistrées et 84 chiots ont été élevés. Du fait que, malgré une obligation réglementaire, toutes les saillies n'ont pas été annoncées à la responsable d'élevage, il a été décidé de créer 2 formulaires du club, un avis de saillie et un avis de mise-bas, documents qui devront être envoyés sous 10 jours après la saillie, respectivement la naissance, au secrétariat d'élevage. Ces deux avis ne remplacent cependant pas les documents officiels destinés au Livre des origines LOS.

En collaboration avec un juge de caractère, la commission d'élevage a établi le nouveau test de caractère qui fera dorénavant partie de l'examen de sélection. Le Dr Fredi Witschi a présenté le contenu du nouveau test. Par la suite, une discussion nourrie s'est engagée pour et contre ce nouvel examen. Le président a expliqué que ce nouveau test faisait déjà partie de notre règlement d'élevage et de sélection, car il est demandé aussi bien par la nouvelle législation sur la protection des animaux que par les règlements de la SCS. Les dispositions d'exécution de ce nouveau test sont acceptées par la majorité de l'assemblée.

Le président lit le rapport de la responsable Internet. Notre site a été visité 27'729 fois. Le livre d'or a été aboli, du fait qu'il était peu utilisé. D'éventuelles questions ou remarques peuvent être adressées directement au membre du comité concerné au moyen d'un formulaire Internet ou par E-mail.

La caissière explique les comptes 2008. Ceux-ci présentent des entrées pour CHF 33'629.25 et des charges pour CHF 31'954.30 et un bénéfice de CHF 1'674.95. Herta Bühler informe que les comptes auraient bouclés avec un déficit de CHF 721.65 sans la vente d'articles souvenirs du club et de calendriers Bouledogues. Le rapport des réviseurs des comptes atteste une parfaite

tenue de la caisse et propose à l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge au comité et à la caissière, ce qui a été fait par la majorité de l'assemblée. Les comptes ont cependant été refusés par la présidente du Groupe Romand, parce que le rapport de caisse n'avait pas été traduit en français.

Le budget 2009 prévoit un déficit de CHF de 2'500.-, qui est principalement dû à l'augmentation des cotisations pour la SCS. Malgré cela, le comité ne propose pas d'augmenter les cotisations annuelles et les différentes taxes, sauf la taxe de sélection, qui à la suite de l'introduction du test de caractère, passe de CHF 80.- à CHF 150.- par chien. Cette modification est appliquée de suite. Le budget, les cotisations et les taxes sont approuvés par l'assemblée.

Sous le point « élection », il y a lieu de désigner le remplaçant d'un vérificateur des comptes. Notre président d'honneur Max Borner est disposé d'occuper ce poste, ce qui est accepté avec remerciements par l'assemblée. Pour l'assemblée des délégués de la SCS, l'AG nomme Antoine et Maria Leuenberger, Elsbeth Gùthlin, Dr Fredi Witschi et Jean-Claude Joray comme représentants de notre club.

Le président présente les diverses manifestations du club 2009. Les dates peuvent être consultées sur notre site Internet [www.suisse-bully.ch](http://www.suisse-bully.ch). Deux sélections officielles sont prévues en 2009, à savoir les 19 avril et 4 octobre 2009 à Münchenbuchsee/BE.

Trois propositions des membres sont soumises à l'assemblée.

1. Groupe Romand. Demande d'augmenter la subvention annuelle du club de CHF 600.- à CHF 1200.-.
2. Groupe Romand. Demande d'une participation financière du club aux festivités pour le 25<sup>ème</sup> anniversaire du Groupe Romand.
3. Mme Traule Stämpfli, Proposition de participer à une annonce collective de plusieurs clubs de race dans la revue alémanique « Tierwelt ».

Proposition 1. Le Groupe Romand présente sa demande en argumentant qu'un tiers de l'effectif du club est Romand et qu'il voudrait développer l'échange entre les propriétaires et amis du Boule en Suisse romande. Pour ce faire, il édite déjà un petit bulletin et vient de créer son propre site Internet, ce qui représente un certain coût.

Le Groupe Romand est une section locale du CSBF, sans statuts. Ses membres doivent être affiliés au club de race et versent une petite cotisation au groupe. Il organise 2 rencontres annuelles en Romandie pour ses adhérents, qui ne participent que très modérément aux activités organisées par le club. Le comité propose de ne pas augmenter la subvention annuelle qui chargerait trop le budget du club. Après une vive discussion, la majorité de l'assemblée rejette la demande présentée par le Groupe Romand.

Proposition 2. En 2009, le Groupe Romand fêtera ses 25 ans d'existence. Pour cette occasion, il veut organiser une grande manifestation et sollicite le club pour l'octroi d'une subvention. Cette fête devrait avoir lieu dans un château. Le budget prévoit des dépenses pour environ CHF 5900.- et un déficit d'environ CHF 2900.-. Cette demande fait l'objet d'un débat houleux et passionné. Il y a de fortes divergences d'opinions entre les membres alémaniques et romands. Le comité propose une participation de CHF 500.-, qui est refusée avec indignation par le Groupe Romand. La présidente, Mme Wyss retire la proposition du GR, l'affaire est donc classée.

Proposition 3. Mme Traule Stämpfli voudrait que le club participe à une annonce collective de plusieurs clubs de races, qui paraît mensuellement dans la revue « Tierwelt ». Le président déclare que le comité avait déjà discuté de ce projet en 2003 et qu'il n'était pas entré en matière. En effet, une telle annonce coûterait environ CHF 800.- par année. La très grande majorité de nos éleveurs placent leurs chiots grâce à notre site Internet, qui nous revient aussi à environ CHF 800.- par année. Le comité propose de refuser cette demande, ce que l'assemblée confirme.

Le comité propose aussi une modification, soit l'introduction d'un émolument d'entrée unique de CHF 25.- par membre dès le 2 mars 2009.

La caissière, Mme Bühler, informe que chaque nouvelle entrée génère des frais. Cette taxe est aussi d'usage dans d'autres clubs de races. Le club a eu des problèmes avec des nouveaux membres qui ne versaient pas les cotisations, mais pour lesquels le club avait dû payer les abonnements des revues HUNDE ou CYNOLOGIE ROMANDE, ce qui a coûté en 2008 la somme de CHF 350.- à la caisse. Le nouveau membre ne sera reçu que lorsqu'il se sera acquitté de la taxe d'entrée et de la cotisation annuelle. L'assemblée accepte cette proposition.

Sous le chapitre « honorariat », l'assemblée a félicité notre président d'honneur Max Borner pour ses 40 ans de sociétariat. Pour 25 ans d'affiliation à notre club, les personnes suivantes ont été nommées « membre vétérinaire » du club et de la SCS :

Mme Monica Lijefors, F-01280 Preveessin-Moenas

Monsieur Jacques-Michel Pelosi, 1225 Chêne-Bourg

Mme Beatrix Schaub, 4422 Arisdorf

M. le Prof. Werner Schneider, D-86159 Augsburg

Avec toutes nos félicitations.

Nos chiens ont aussi été honorés. Les noms d'un champion international de beauté et de 5 champions suisses de beauté ont été cités et applaudis par l'assemblée.

Sous la rubrique « Divers », il a été question de l'exigence du Groupe Romand d'admettre au comité central un membre du GR, ceci pour pallier au manque d'information qui existe en raison de notre multiculturalisme. Le comité est acquis à cette proposition. La personne en question devra cependant maîtriser la langue allemande. Le comité attend des propositions pour la prochaine Assemblée générale. Relevons toutefois que notre président est bilingue et qu'il habitait jusqu'en 2008 en Suisse romande et qu'il effectue actuellement toutes les traductions du club.

Notre vétérinaire conseil, le Dr Fredi Witschi informe l'assemblée d'une étude en cours sur l'épilepsie chez les Bouledogues français et demande aux personnes qui sont propriétaires d'un Boule atteint de cette maladie d'y participer. En Suisse, cette étude est dirigée par l'Hôpital des animaux de Berne, mais se sont au total 22 universités et laboratoires dans 12 pays qui cherchent à isoler le gène de ce mal.

La prochaine assemblée générale aura lieu le dimanche 7 mars 2010 à Olten.

Dans la précipitation du départ, la distribution du dossier photographique établi par Herbert Staub, avec les photos prises en 2008 lors des différentes manifestations du club a un peu sombré. Le comité remercie l'auteur de cet ouvrage très chaleureusement et se réjouit déjà de l'album 2009.

Pour terminer, le président remercie tous les membres du comité et de la commission d'élevage, en particulier les époux Elsbeth et Hanspeter Gütlin et Herta et Göpf Bühler, pour leur engagement dans l'organisation et l'exécution des manifestations du club.

A la fin de l'assemblée, de nombreux participants ont partagé un repas convivial.

Le comité